

Allocution prononcée lors du 71^e congrès national des professeurs de physique et de chimie

Brest : lundi 28 octobre 2024



NOUS PUBLIONS ICI, COMME C'EST L'HABITUDE, le texte de l'allocution prononcée par la présidente de l'UdPPC lors de la séance inaugurale du 71^e congrès des professeurs de physique et de chimie, organisé par l'association et qui s'est tenu à Brest, du 28 au 31 octobre 2024.

Monsieur le Vice-président de l'Université de Bretagne-Occidentale

Monsieur le Doyen de l'UFR Sciences de l'UBO

Madame la Vice-présidente Enseignement Supérieur et Recherche

Brest Métropole, Conseillère Municipale Ville de Brest

Madame la responsable filière maritime du Crédit Mutuel Arkéa

Monsieur le Doyen du groupe Physique-Chimie de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Monsieur l'Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Mesdames et Monsieur les Inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux

Mesdames, messieurs, chers collègues,

C'est un honneur pour moi de vous accueillir dans l'amphithéâtre A de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Bretagne-Occidentale (UBO), pour le 71^e congrès des professeurs de physique et de chimie, organisé par l'UdPPC. Cet établissement universitaire, principalement implanté à Brest, offre plus d'une trentaine de formations dans les domaines des sciences et techniques. Il est spécialisé dans le domaine des sciences de la mer et il constitue un grand pôle de recherche internationalement reconnu.

Merci aux collègues venus de l'étranger, représentants des associations européennes de professeurs de sciences, qui ont répondu à notre invitation et se sont déplacés pour participer avec nous à ce congrès.

Je salue les représentants des syndicats, ceux des sociétés savantes et des associations françaises de professeurs, invités à cette séance inaugurale, et je souligne à cette occasion les liens étroits qui nous lient à la Société française de physique (SFP) et à la Société chimique de France (SCF).

Je souhaite également la bienvenue aux jeunes collègues, stagiaires ou néo-titulaires qui sont peut-être parmi nous pour la première fois, et dont l'UdPPC soutient la participation au congrès.

Je remercie toute l'équipe de la section académique de Bretagne qui, sous la coordination de Gaëlle Schollhammer a œuvré avec beaucoup de professionnalisme pour nous offrir cette manifestation.

L'intitulé du congrès, *Sciences à la pointe*, rappelle que la ville de Brest, située en région Bretagne, tournée vers l'océan Atlantique, s'inclut dans une côte bretonne découpée, fractale, à nombreuses pointes. Cet imaginaire de la pointe, ce bout du monde, souvent balayé par de forts vents, fait ici écho à l'excellence de la recherche brestoise en sciences et technologies marines et en sciences et technologies de l'information et de la communication.

Le congrès est l'occasion de mettre en lumière des hommes et des femmes engagés. Mes remerciements vont particulièrement à tous les conférenciers et toutes les conférencières, à tous les animateurs et les animatrices d'ateliers pédagogiques et didactiques qui ont accepté de venir partager leurs connaissances et leurs expériences avec nous. Certains de ces ateliers sont en synergie avec les nouveaux programmes du lycée, et l'ensemble des activités proposées contribue au développement professionnel et culturel des enseignants qui ont choisi de se former hors temps scolaire.

À noter que le congrès est soutenu financièrement par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) : qu'elle en soit ici publiquement remerciée.

Je tiens à souligner la présence de nos collègues de CultureSciences physique et chimie qui captureront en audio les conférences plénières et des ateliers du congrès.



Cette allocution permet également de présenter les actions de l'UdPPC et de faire le point sur les questions concernant nos enseignements, aux différents niveaux de notre système éducatif.

LES ACTIONS DE L'UDPPC

Les classiques

Il y a bien sûr le congrès annuel qui se déroulera en 2025 à Strasbourg. Ensuite, chaque section académique a coutume d'organiser ses propres journées de formation, autour de thèmes en lien avec l'actualité de notre discipline. Ces journées sont des marqueurs de notre dynamisme régional.

L'association participe également à l'organisation des deux concours annuels que sont les Olympiades de physique France et les Olympiades nationales de la chimie. Elle soutient financièrement les élèves de la délégation française aux Olympiades internationales de physique (IPhO) et aux Olympiades internationales de chimie (IChO). Nouveauté, en 2025, les IPhO se dérouleront en Île-de-France. En Bureau national, nous avons décidé de soutenir financièrement son organisation. Nous sommes donc officiellement partenaires de l'événement.

La physique à travers les âges

Dans le cadre de l'Année nationale de la physique qui coïncidait avec l'année scolaire 2023-2024, l'association a organisé un concours intitulé *La physique à travers les âges* qu'a brillamment piloté notre collègue Philippe Robert. Nous avons déployé une organisation régionale, autour de correspondants volontaires, pour permettre un meilleur suivi des projets dans toutes les académies et dans le réseau des établissements français à l'étranger. Cette opération a eu un grand succès. Au total, ce sont près de huit cents élèves répartis en quatre-vingt-treize équipes qui ont envoyé un projet pour le concours. Le palmarès des jurys régionaux mis en place pour récompenser les meilleures productions est accessible dans le bulletin du mois d'octobre 2024 [1]. Une présentation des productions sera faite dans un numéro ultérieur. Et puis, une chose en entraînant une autre, nos collègues corses viennent de lancer leur concours appelé *La physique-chimie à travers les âges* ; le responsable du concours étant Mathieu Colombani.

Le Bup

Le Bulletin de l'Union des professeurs de physique et de chimie (*Le Bup physique-chimie*) reste une référence pour la qualité scientifique de ses articles et est un véritable outil de formation pour les collègues. Je tiens à grandement

remercier Vincent Parbelle et Sophie Rémy qui en assurent, en binôme, la rédaction en chef.

Chaque numéro du bulletin est entièrement constitué de nouveaux articles. Il n'y a donc pas de reprises d'articles anciennement écrits. Pour assurer ce renouvellement, la rédaction a besoin de vous ! N'hésitez pas à écrire à partir d'une simple idée qui, chemin faisant, pourra se développer.

Le site, l'extranet

Depuis le 23 mars 2022, l'association a un nouveau site Internet. Il est très fonctionnel ; la recherche d'informations se fait en deux ou trois clics. N'hésitez pas à le consulter : agenda, activités en régions, dernières actualités, sujets et corrigés d'épreuves... tout y est !

En 2025, les nouvelles versions des outils « BupDoc », « Nous avons lu » et « les Annales du baccalauréat général, des baccalauréats technologiques, du brevet des collèges et du concours général » devraient être fonctionnelles. Comme toujours, Catherine François et Olivier Kempf seront à la manœuvre : qu'ils en soient ici publiquement remerciés. Merci aussi à tous celles et ceux qui relisent, proposent et enrichissent de ressources notre site.



LES FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

La dernière réforme de la formation initiale des professeurs ne date que de trois ans. Le 2 novembre 2022, j'écrivais à son propos : *« La dernière réforme de la formation initiale de 2021 a déplacé le concours de recrutement de la première année de Master à la seconde. La concurrence actuelle entre l'obtention du Master et la réussite au concours est insoutenable pour les jeunes. C'est une totale déperdition d'énergie ! »*. D'autre part, l'État a de plus en plus de mal à recruter des professeurs. Il n'y a qu'à regarder les derniers chiffres du Capes externe en physique-chimie : deux cent quatre-vingt sept admis pour quatre cent vingt-neuf postes. Entre-temps, une nouvelle réforme a été entérinée par le Président de la République, pour toucher un vivier plus large de candidats. Ainsi, dès l'année scolaire 2024-2025, les concours auraient dû être déplacés à la fin de la troisième année de licence. Ensuite, il était prévu une formation spécifique en Master nécessaire à la titularisation des futurs enseignants. Cet agenda n'a pu être tenu et, le 3 octobre

2024, la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, annonçait que la réforme de la formation initiale, engagée par ses prédécesseurs, devait être reprise afin d'aboutir pour la session 2026 des concours⁽¹⁾. De nombreuses sociétés savantes et d'associations de professeurs de l'enseignement secondaire, dont l'UdPPC, craignant un effondrement de la formation disciplinaire des futurs professeurs, veulent toujours une autre réforme [2]. Il devient donc urgent d'engager un nouveau cycle de discussions.

Malheureusement, le big-bang de la formation continue a bien eu lieu. Il s'est traduit par des stages de formation qui ont prioritairement été positionnés en dehors du temps devant les élèves. Cette évolution a simultanément entraîné une réduction d'accès à la formation continue et la démission d'un nombre notable de formateurs. Avec d'autres associations de professeurs, nous pensons qu'il est impératif de revenir à une formation continue qui s'inscrive sur le temps de travail des enseignants, y compris sur les heures devant élèves, afin de corriger la sous-exécution de cette dernière.

Par ailleurs, dans son rapport sur la mise en place des Écoles académiques de la formation continue (ÉAFC), publié le 2 octobre 2024, l'Inspection générale propose d'instaurer une obligation de dix-huit heures de formation continue pour les enseignants du second degré, en dehors des heures d'enseignement devant élèves⁽²⁾. Nous protestons vivement contre cette recommandation, synonyme d'un alourdissement des charges des professeurs.

LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT 2024

Il nous faut revenir sur la question du nécessaire aménagement du programme de physique-chimie de la classe de terminale du lycée général. La dernière enquête de l'association [3], dont l'Inspection générale connaît les résultats, montre que 42 % des répondants n'arrivent pas à enseigner sereinement le programme : usage de photocopies, de vidéos en ligne, appui sur la plus ou moins grande autonomie des élèves, plus ou moins soutenus par leurs familles, survols de certains chapitres ou parties de chapitre, moindre travail des questions de résolution de problème, voire impasses.

(1) <https://www.aefinfo.fr/depeche/718888-formation-des-enseignants-anne-genetet-annonce-reprendre-la-reforme-afin-d-aboutir-pour-la-session-2026-des-concours>

(2) <https://www.aefinfo.fr/depeche/718793-l-igesc-recommande-d-instaurer-une-obligation-de-18-heures-de-formation-continue-pour-les-enseignants-du-2nd-degre>

S'il est naturel que les épreuves écrites soient centrées sur les incontournables du programme, néanmoins, pour la session 2026, cet horizon devrait être dépassé afin d'apaiser les tensions entre les parents, les élèves et les professeurs. Il nous faudrait penser à un aménagement du programme pour gagner en profondeur. Sur ce sujet, nous serions à même de faire des propositions. Pour la session 2025, dans la mesure où l'année scolaire 2024-2025 est bien avancée, les épreuves écrites pourraient-elles reposer sur quatre exercices, dont un au choix ?

Dans la même enquête, on apprend que seulement 16 % des répondants estiment préparer correctement leurs élèves à l'épreuve du Grand oral. Ce faible pourcentage devrait nous interpeller. En revanche, la possibilité pour le candidat d'utiliser le tableau à sa demande pour répondre à une question d'un membre du jury va enfin dans le bon sens.

LES SÉRIES TECHNOLOGIQUES

Les séries technologiques ont conservé leurs spécificités et leurs noms. Une crainte toutefois, récurrente, que ces filières ne trouvent pas leur public. Cette désaffection des élèves pour les séries technologiques à caractère scientifique est-elle en cours de résolution ? La réindustrialisation du pays voulue par le Président de la République peut-elle changer la donne ?

Sur les différents points concernant l'enseignement technologique, n'hésitez pas à contacter Philippe Goutverg qui est en charge de ces questions. Je l'en remercie grandement pour le temps qu'il y consacre.

LE COLLÈGE

Pendant un quart de siècle, en accord avec les résultats de la recherche en éducation, enseigner à des groupes-classes hétérogènes a été la norme pour faire progresser tous les élèves. Aujourd'hui, il nous faudrait changer de méthode. Au collège, nous devrions retrouver des groupes de niveau qui ne parviendront pas plus, aujourd'hui comme hier, à résoudre la question de la grande difficulté scolaire. Or, à la rentrée, dans une large majorité d'établissements, ce n'est pas ce qui a été mis en œuvre. Je crois qu'il faut s'en réjouir !

La physique-chimie devrait être un enseignement expérimental. Dans la pratique, au collège, il est possible de fortement douter de cette volonté.

Songeons qu'en vingt-cinq ans, les collègues sont passés de groupe de sciences à dix-huit élèves dans les trois niveaux (cinquième, quatrième, troisième) à des classes de trente élèves sauf sur un niveau (sixième) où des effectifs réduits à vingt élèves sont possibles.

La période est à la refonte du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la révision de l'ensemble des autres programmes, du cycle 1 (petite, moyenne et grande section de maternelle) au cycle 4 (cinquième, quatrième et troisième), en dehors du français, des mathématiques et des langues vivantes étrangères et régionales, en articulation avec la refonte de ce socle.

Dans l'association, nous restons mobilisés sur la question du collège à l'intérieur du groupe piloté par Cécile Dussine, que je remercie de son fort investissement. Les projets de programmes et de refonte du Socle seront analysés attentivement.



Pour conclure, j'espère que ce congrès sera pour vous dès aujourd'hui et durant quatre jours l'occasion de belles découvertes scientifiques, pédagogiques, humaines et culturelles en pays breton.

Bon 71^e congrès à toutes et tous !

Marie-Thérèse LEHOUCQ

Présidente de l'UdPPC

BIBLIOGRAPHIE

- [1] P. Robert, « Résultats du concours "La physique à travers les âges" : concours 2023-2024 », *Bull. Un. Prof. Phys. Chim.*, vol. 118, n° 1067, p. 833-835, octobre 2024.
- [2] Collectif de sociétés savantes universitaires et Associations disciplinaires de l'enseignement secondaire, « On ne suscitera pas de nouvelles vocations d'enseignants en réduisant la formation disciplinaire des candidats », *Bull. Un. Prof. Phys. Chim.*, vol. 118, n° 1066, p. 729-731, juillet-août-septembre 2024.
- [3] P. Robert, « Résultats de l'enquête "Spécialité physique de terminale générale" : durant l'année scolaire 2023-2024 », *Bull. Un. Prof. Phys. Chim.*, vol. 118, n° 1067, p. 837-842, octobre 2024.